COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 juin 2013

Etaient présents :
M. Gérard PELAMATTI, Maire,
Mm. CARLIER, COSTE, DUGLAND et METIVIER
Mmes HUREAU, PHILIPPON, RENOULT et VAILLANT.
Etaient excusés :
Mme JACOB (pouvoir à M. PELAMATTI)
Etait absent :
M. BEAUFORT.
Autres présents :
Mme BARBIER, Secrétaire de Mairie

La séance est ouverte à 18h40.
M. Michel CARLIER est nommé secrétaire de séance.
Aucune inscription de questions diverses à l'ordre du jour du conseil n'est demandée.

1/ Compte rendu du précédent Conseil Municipal :

Lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2013 et des délibérations prises. Pas de rectifications demandées. Approuvé à l'unanimité des présents. Signature du registre.

2/ Délibérations et votes:

a) *Autorisation de dragage :*

Rapporteur : M. le Maire.

Monsieur le Maire fait part de la demande des Voies Navigables de France d'une autorisation de dragage des voies d'eau du lot A (Vallée de la Marne) Aucune opposition à cette demande n'est formulée.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

b) *Règles de gouvernance de la CCRCT :*

Rapporteur : M. le Maire.

Conséquence de la réforme des collectivités territoriales, La Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry, doit modifier la composition de son conseil pour réduire le nombre de conseillers, ainsi que le nombre de vice-présidences en procédant à des regroupement de tâches. Ces modifications ont été discutées en Conseil Communautaire. Elles permettent que chaque commune soit représentée en fonction de sa démographie tout en limitant le nombre de conseillers (Pour Gland, 2 représentants titulaires au lieu de 2 titulaires et un suppléant) mais aussi de respecter un équilibre entre la ville-centre et les autres communes.

La CCRCT nous demande de valider par délibération l'instauration des nouvelles règles de gouvernance de la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry (composition du Conseil Communautaire). Le Conseil Municipal, après avoir étudié la nouvelle composition du conseil communautaire, approuve les modifications.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

c) *Adhésion de la ville de Bohain à l'USEDA :*

Rapporteur : M. le Maire.

Conformément aux statuts de l'USEDA (Union des Syndicat d'Electricité de l'Aisne) chaque commune adhérente doit approuver ou refuser par délibération de son Conseil Municipal l'entrée d'un nouveau membre en son sein. La ville de Bohain sollicite son

adhésion à l'USEDA. Le Conseil Municipal n'ayant aucune objection à formuler approuve cette adhésion.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

d) *Marché public de travaux de voirie :*

Rapporteur : M. le Maire, Mme BARBIER, secrétaire de mairie.

Suite au dépouillement de l'appel d'offre lancé par l'ATESAT effectué en commission, la société EIFFAGE a été retenue. Une délibération est nécessaire pour autoriser M. le Maire signer le marché public des travaux de voirie du carrefour de la place de la Fontaine St Jean et du chemin de Molignon attribué à EIFFAGE pour un montant de 18214 € H.T. Ces travaux sont subventionnés à 39 % par le Fond Départemental de Solidarité (F.D.S.) soit 7103 €. Les travaux devraient avoir lieu fin août / début septembre après la fin des travaux sur le réseau d'assainissement de la rue de la rivière mais avant les vendanges. Les riverains concernés seront informés des dates de travaux dès que nous en auront connaissance

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

e) *Créance LVP :*

Rapporteur : M. le Maire, Mme BARBIER, secrétaire de mairie.

La Trésorerie nous demande de passer en créance éteinte, sur le budget 2013, le solde des impayés de la société LVP pour un montant de 3653,15 €. Une décision identique sera sans doute à prendre dans un avenir proche pour la dette de « Diane Création ».

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

f) *Contrat Départemental de Développement Territorial :*

Rapporteur : M. Carlier.

Deux projets ont été déposés au titre du Contrat Départemental de Développement Territorial 2013-2015 concernant des demandes de subventions auprès du Conseil Général pour la réhabilitation du Foyer Rural et l'aménagement paysager du « City Stade ».

Après instruction des dossiers, les deux projets ont été retenus pour un subventionnement à 20% (Foyer) et 15% (City Stade). Les arrêtés d'attribution de subvention nous parviendront ultérieurement. Il nous appartiendra à ce moment de finaliser notre demande (délibération, rectification du plan de financement, engagement à payer les sommes restant à charge de la Commune, etc.) C'est une procédure que nous connaissons bien désormais par expérience (abris de bus, rampe handicapée, city stade).

Afin d'accélérer la procédure, le Conseil Municipal doit par délibération, autoriser M. le Maire à faire les dites demandes de subvention.

Délibérations adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

g) *Décision modification budgétaire :*

Rapporteur : Mme BARBIER, secrétaire de mairie.

Après étude des documents du Budget Primitif 2013, la Trésorerie nous demande de procéder au transfert de la somme de 2651 € du compte 021 au compte 023 pour équilibrer les comptes du budget primitif 2013 (concerne l'entretien des bâtiments)

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

3/ Informations diverses :

a) *Inauguration du Foyer Rural et Festivités des13 et 14 juillet 2013 :*

Rapporteur : M. le Maire.

L'inauguration du foyer aura lieu le 13 juillet à 17 heures. Tarte et champagne à 21 heures sur la place. Retraite aux flambeaux et tirage du feu d'artifices vers 23heures sur les

bords de Marne. Le 14 juillet, cérémonie à 11 heures. 0partir de 15 heures jeux pour les Glanois au City Stade. Une réunion est prévue le 3 juillet à 18 heures 30 pour l'organisation matérielle, conjointement avec le Foyer Rural.

b) *Brocante 2013 :*

Rapporteur : M. le Maire.

Après réflexion, il a été décidé de déplacer la Brocante du dimanche 1er septembre au 8 septembre. Le 1er étant jour de retour de vacances, un certain nombre de bénévoles et la foule risquent de ne pas être au rendez-vous.

c) *Syndicat Intercommunal d'Aides Ménagère (SIAM) :*

Rapporteur : M. Vaillant.

Compte rendu de la réunion du 11 juin 2013 concernant le vote du budget du SIAM et des dispositions prise pour cette année : modification des emplois, frais de déplacement des employés, etc.

d) *Urbanisme :*

Rapporteur : M. le Maire.

Les services de la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) voient leurs effectifs fondre comme neige au soleil… Il est envisagé de transférer leurs compétences aux communes ou communautés de communes pour les villes et villages disposant d'un Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) ou d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Seuls les villages sous le régime des Règles d'Urbanisme National (R.N.U.) continueraient de dépendre directement de la DDT (c'est notre cas).

e) *Visite des Glandois (Gland-Suisse) :*

Rapporteur : M. le Maire, M. Carlier, Mme Barbier.

Des habitants de Gland (Suisse) nous ont rendu visite au cours de la semaine dernière. Visite touristique et informelle mais nous leur avons fait un accueil chaleureux et avons eu des échanges cordiaux.

f) *Opération « Voisins vigilants » :*

Rapporteur : M. Carlier.

Compte rendu de la réunion du 10 juin 2013 avec la Gendarmerie sur la mise en place de l'opération « Voisins Vigilants » visant à informer plus rapidement la Gendarmerie d'activités suspectes dans nos villages afin de limiter les cambriolages en recrudescence tout le long de la Vallée de la Marne et le secteur de Condé en Brie. Chaque habitant de notre village peut signaler via le 17, toute activité lui paraissant suspecte (voiture en maraude, tête inhabituelle, surveillance des maisons inoccupées, etc.). Pour le moment, s'il ne souhaite pas le faire, il peut le signaler en Mairie qui transmettra. Dans l'avenir, plusieurs personnes de confiance du village pourront également jouer ce rôle d'intermédiaire. Un protocole officiel sera signé le 21 juin 2013.

g) *Fête de l'école de Brasles*

Rapporteur : M. le Maire.

Elle aura lieu le 14 juin 2013 à partir de 17h00 à l'Espace culturel de Brasles. M. le Maire et M. Carlier, adjoint chargé des écoles représenteront la commune et remettront les livres aux élèves quittant l'école pour le Collège.

h) *Réunion du Centre de Gestion (CDG 02) :*

Rapporteur : M. Carlier.

Compte rendu de la réunion du 5 juin 2013 à Villeneuve St Germain sur l'emploi de travailleurs handicapés et des aides financières possibles pour l'adaptation des postes de travail.

i) *Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) :*

Rapporteur : M. Carlier.

Compte rendu de la réunion du 13 juin 2013 concernant la mise en place de la participation financière des communes aux cotisations mutuelle santé et maintien de salaire des employés communaux. Gland est déjà « au top » sur le sujet.

j) *Feuille de Chêne :*

Parution prévue 1ère semaine de juillet.

4/ Permanences du samedi :

Répartition des permanences pour les mois de d'avril et mai 2013.
Pas de permanence le 13 juillet 2013.
Pas de permanence le samedi en Août sauf le 31.
Les dates de fermeture de la mairie ne sont pas encore arrêtées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.